

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 Avril 2022

Le 5 Avril de l'an deux mille vingt-deux, le Conseil Municipal de Branne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil municipal de la Mairie de Branne, sous la présidence de Madame Marie-Christine FAURE, Maire.

Présents : Marie-Christine FAURE, Laetitia GUEDES-FERNANDES, Éric NICOINE, Olivier JONQUIERE, Estelle BARAT, Stéphane COLOZZI, Ana MIRADA-GRELOT, Léo GERVILLE-REACHE, Didier GODFROY, Philippe SARRAUTE, Marie-José HOUDRY, Isabelle HENRY, Serge MAUGEY

Pouvoirs : Véronique PARSAT, procuration à Laetitia GUEDES-FERNANDES

Absent : Pascal OLIVARES

A été désigné secrétaire de séance : Léo GERVILLE-REACHE

Madame le Maire ouvre la séance à 18H05 et constate que le quorum est atteint.

18h08, arrivée de Philippe SARRAUTE.

Madame le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le dernier compte rendu du Conseil Municipal du 25 Janvier 2022. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 14

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- Délibération servitude SDEEG Lieu-dit le Bourg parcelles AB 403 et AB 409
- Délibération redevance occupation domaine public réseaux
- Délibération création de poste technicien et fermeture poste Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe
- Délibération Vente parcelle issue du domaine public communal – Caffé Cuisine
- Délibération choix du nom de voie lotissement des Places
- Avenant Règlement intérieur Ecole : gratuité pour les enfants des commerçants installés à Branne
- Travaux et projets
- Commissions communales
- Permanences Elections présidentielles
- Questions diverses

1/ Délibération servitude SDEEG Lieu-dit le Bourg parcelles AB 403 et AB 409

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 14

La proposition est adoptée.

2/ Délibération redevance occupation domaine public réseaux

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 14

La proposition est adoptée.

3/ Délibération création de poste technicien et fermeture poste Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 14

La proposition est adoptée.

4/ Délibération Vente parcelle issue du domaine public communal – Caffe Cuisine

Abstentions : 1 Contre : 0 Pour : 13

La proposition est adoptée et la signature du sous-seing est programmée pour le 20 Avril 2022.

5/ Délibération choix du nom de voie lotissement des Places

Madame le Maire rappelle la consultation réalisée auprès des membres du conseil municipal et met au vote les différentes propositions. Le résultat est comme suit :

Allée Rosa Bonheur : 7

Allée Simone Veil : 3

Allée des places 3

La proposition « Allée Rosa Bonheur » est adoptée.

6/ Avenant Règlement intérieur Ecole : gratuité pour les enfants des commerçants installés à Branne

Une dérogation sans convention avec la mairie de résidence des commerçants installés à Branne est adoptée.

7/ Travaux et projets

Olivier Jonquière fait le point sur différents travaux :

- Le démantèlement du puits artésien dont les travaux seront terminés d'ici deux semaines
- Le chemin du Maine et la rue Fort Bayard
- Les petits travaux d'entretien

8/ Commissions communales

Il est précisé que les collectes pour l'Ukraine sont suspendues en attente de nouvelles consignes.

- Communication : Léo GERVILLE-REACHE

La version 1 du Bulletin Municipal est attendue pour le 29 Avril. Il est demandé aux différents rédacteurs de remettre au plus vite leurs contributions.

- Vie économique, associative, touristique et culturelle : Ana MIRADA-GRELOT

Un point est fait sur les « scènes d'été » en précisant en particulier la nécessité de se jumeler avec une autre commune. La piste de Grézillac est avancée.

Une discussion s'engage sur l'activité de l'association FAB. Madame le Maire précise que la convention pour la mise à disposition d'un local communal pour cette association a été renouvelée récemment. L'association continue son activité une année de plus et assurera la fête traditionnelle début août.

Il est également abordé la relance de l'association des commerçants qui est actuellement en sommeil.

- Patrimoine, environnement, écologie : Serge MAUGEY

Une réunion de la commission est à prévoir pour travailler sur les travaux à venir en relation avec le budget.

Une discussion s'engage sur la question de la mise en place de caméras de surveillance. Cette question, à l'initiative de la gendarmerie nécessite des compléments d'informations. Madame le Maire précise que rien ne sera signé sans l'avis du conseil municipal.

9/ Permanences Elections présidentielles

Un point est fait sur le planning des permanences pour les élections présidentielles des 10 et 24 Avril 2022. Didier GODFROY précise qu'il ne participera pas à ces permanences et expose ses raisons.

10/ Questions diverses

Madame le Maire fait part d'un échange de courriers avec un couple d'administrés qui se plaint du passage de camions dans la rue Lamothe. Il est décidé de mettre en place un panneau limitant la voie à 3,5 tonnes.

Suite à la rencontre entre Madame le Maire et Paule CURULL, auteure d'un livre sur Branne et les rafles s'étant produites en 1942 et 1943, Madame CURULL a demandé l'autorisation à Madame le Maire d'organiser une simple cérémonie avec un dépôt de gerbe. Elle invite le conseil municipal à ce dépôt une gerbe le 12 Juillet 2022 en hommage aux victimes.

A 19h28, départ d'une élue pour impératif professionnel, Estelle BARAT.

Madame le Maire revient sur la question du choix d'une application mobile pour développer la communication vers les administrés. Après une étude des applications PanneauPocket et Intramuros, c'est PanneauPocket qui est retenu pour une mise en place dès Juin 2022.

Madame le Maire revient sur la question de la sirène et sur la question de son arrêt ou non. Après étude de l'idée d'un referendum, d'un sondage ou encore de la suspension temporaire à titre d'essais. Une succession de votes a conduit le conseil municipal à en rester à la situation actuelle qui consiste en une utilisation quotidienne à midi. Ana MIRADA-GRELOT exprime son mécontentement et ajoute qu'elle n'en restera pas là et pense initier une pétition.

Didier GODFROY demande la parole pour revenir sur la question de deux battues au sanglier qui se sont produites au mois de Mars 2022. Qualifiées d'inadéquates et dangereuses pour la première, un échange s'installe pour préciser les conditions de ces deux battues. Madame le Maire lui demande si elle peut prévenir le collège qu'il n'y a plus de danger. Didier GODFROY confirme qu'il n'y a plus de sangliers. Madame le Maire prévient le collège.

Mr. M BASTIERE, assistant à la séance du Conseil Municipal se voit donner la parole. Il avait envoyé un mail à Madame le Maire pour une demande d'arrêt de la sirène le temps de la guerre en Ukraine. Mr. M BASTIERE exprime sa demande de mettre fin à l'utilisation quotidienne de la sirène également au regard de la situation en Ukraine.

L'ordre du jour étant épuisé, **Madame le Maire lève la séance à 20h26.**